

OBJETS DU VOTE
prévu le samedi 54 Mars
en réunion Démocratie et Assemblée Générale
16 H 00

Introduction

1. Le but de ce document

Ce document a vocation à être lu devant les citoyens et citoyennes qui seront présent-e-s lors de la réunion de la commission Assemblée Générale et Démocratie du samedi 54 Mars / 23 avril 2016 afin de rendre plus lisible le fonctionnement de cette commission. Il recense les différentes sous-commissions existant actuellement, les propositions de création de nouvelles commissions pour les jours à venir et les questions terminologiques.

2. Nature et rapport des sous-commissions avec la commission

Les sous-commissions sont des groupes de travail chargés de réfléchir plus particulièrement sur l'un des aspects de la démocratie de la place de la République. Cela permet de se concentrer sur des problématiques plus spécifiques, qui ne pourraient pas être traitées en profondeur en commission complète en raison de la multiplicité des points à étudier et du grand nombre de gens qui souhaitent soumettre leurs idées.

Néanmoins, ces sous-commissions sont interconnectées entre elles et avec la commission. Tous les sujets débattus dans le cadre des sous-commissions concernent la commission tout entière. Par conséquent, il a été proposé que nous gardions l'organisation déjà posée à savoir : ces sous-commissions se rassemblent à la fin de leurs discussions pour mettre en commun leur réflexion. Ce travail s'effectuerait dans le cadre de la commission, dans un laps de temps à déterminer (20 mn ?)

1. Les subdivisions actuelles

Pour le moment, la commission Démocratie et Assemblée Générale se subdivise en deux sous-commissions (aussi nommées « groupe de travail ») :

- sous-commission Modération
- sous-commission Outils démocratiques

2. La sous-commission *Modération*

Elle a pour principale objet de discussion l'organisation, le bon déroulement et l'amélioration des prises de parole en Assemblée Générale.

Exemple de discussions :

- comment améliorer la lisibilité des gestes de communication (banderole, annonces régulières pendant l'AG, introduction de nouveaux gestes etc) ?
- faut-il prévoir une charte ? Comment la faire évoluer ?
- peut-on mettre en place des porte-paroles pour les personnes mal à l'aise en public ?

3. La sous-commission *Outils démocratiques*

Elle a comme principal objectif de réfléchir aux conditions de vote à l'AG mais aussi dans le cadre de la commission Démocratie et Assemblée Générale.

Exemple de discussions :

- qu'est-ce qu'on peut soumettre au vote ?
- qui doit proposer les votes ?
- comment et pourquoi les votes doivent-ils être ajournés ?

4. Les propositions de nouvelles commissions

4.1. Sous-commission *Intégration*

Cette sous-commission aurait pour objectif d'informer les nouveaux venus d'une part du fonctionnement de cette commission (son organisation, ses ambitions, ses codes d'expression, les documents à disposition sur les sites etc) ; d'autre part de l'état de la réflexion (les questions débattues par le passé et les questions à l'ordre du jour).

4.2. Sous-commission *Réflexion autour de la démocratie*

Cette sous-commission, dont l'intitulé n'est pas encore fixé, aurait pour objectif de réfléchir à la démocratie dans un sens plus global, aux différents moyens de développer une pédagogie démocratique, ou aussi à l'étude des exemples de démocratie alternative, au sein des autres Nuits Debout et des mouvements internationaux qui ont eu lieu par le passé. Le fruit de ses réflexions pourrait être soumis en AG, et testé sur la place avec l'accord de cette dernière.

5. Les questions de terminologie

La subdivision de la commission Démocratie et Assemblée Générale en quatre sous-commission implique de donner des noms clairs, non pas seulement aux sous-commissions mais également à la commission qui les englobe. Différents intitulés circulent sur la plateforme numérique (Démocratie, Démocratie et Assemblée Générale, Démocratie Populaire etc) Il serait bon, pour des raisons de clarté, de s'assurer que dorénavant cette commission portera le même nom partout.

Conclusion

Les 4 points à fixer par vote du samedi 54 Mars sont donc les suivants :

- est ce que tout le monde est d'accord pour la création des deux nouvelles sous-commissions
- si oui, est ce que tout le monde est d'accord pour les intituler Sous-commission Intégration et Sous-commission Réflexion autour de la démocratie, ou bien est ce que d'autres noms sont préférables ?
- Il s'agit également de se mettre d'accord sur le temps à allouer à la mise en commun des réflexions élaborés dans les sous-commissions
- s'accorder sur un nom unique, et le plus simple possible : comme Démocratie, Démocratie et Assemblée, Démocratie sur la place etc...